

**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC –
MANEGES ET ACTIVITES DE LOISIRS**

Nom et adresse de la Commune d'occupation :

Commune de Dinard

47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX

Site internet : www.ville-dinard.fr

Personne référente : Vanessa DEMETS

02.99.16.31.15 – vanessa.demets@ville-dinard.fr

1 – Objet de l'avis d'appel à concurrence :

La Commune de Dinard lance le présent avis d'appel à la concurrence afin de sélectionner les exploitants qui proposeront la candidature la mieux appropriée pour l'occupation des emplacements dédiés aux manèges et aux activités de loisirs.

2 – Désignation et modalités d'occupation du domaine public maritime :

Désignation	Superficie	Condition spécifique	Redevance annuelle
Place Rochaid	80 m ²	Manège tout public, type Carrousel	2 205 €
Place Rochaid	55 m ²	Activités ludiques	1 575 €
Parking du Pool d'Emeraude	20 m ²	Manège pour tous petits	2 205 €
Digue de l'écluse	180 m ²	Activités ludiques	2 205 €
Parc Roger Vercel	80 m ²	Manège pour enfants	1 575 €

3 – Durée de l'occupation sur le domaine public :

L'autorisation est accordée du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2028.

4 – Conditions :

- Versement d'une redevance à la Commune
- Autorisation préalable de la Commune si un changement de gérant intervient durant les 4 ans sans changement d'activité
- Aucune vente de produits autorisée sur l'emplacement occupé.

5 – Critères de choix :

- Aspect extérieur – Esthétique : intégration harmonieuse dans l'environnement
- Aménagements proposés par le candidat
- Prix de l'activité proposée et temps dédié au tour et/ou l'activité
- Respect de l'environnement et entretien de l'espace loué
- Périodes et horaires d'ouverture proposés par le candidat.

PÔLE TERRITOIRE

Aménagement / Programmation

6 – Composition du dossier :

- Dossier de présentation du projet relatif à l'aménagement de l'activité proposée (photos et plans), ainsi que son fonctionnement (prix, temps du tour, horaires...)
- Procès-verbal de contrôle suivant l'activité
- Extrait K bis

7 – Date limite de réception des dossiers de candidature : Vendredi 22 décembre 2023 à 12h00

8 – Adresse de transmission des dépôts du dossier :

Ville de Dinard – Direction Aménagement Programmation
47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX